



2021-08-30T - RENTREE 2021-2022

Bonjour à toutes et à tous,

Après un été un peu « particulier », voici déjà l'heure de la rentrée. La semaine prochaine nous nous retrouverons pour une nouvelle saison, nous ferons en sorte qu'elle se déroule dans les meilleures conditions malgré les contraintes qui nous sont imposées.

Désormais, le « pass sanitaire » est obligatoire quel que soit le nombre de participants pour accéder aux salles de loisirs, réunions, etc... Les animatrices et animateurs ont été avisés des différentes recommandations exigées en raison de la crise sanitaire et sont donc responsables de leur application (contrôle du « pass sanitaire », port du masque, gestes barrières, distanciation, listes de présences). **Toute personne ne présentant pas un « pass sanitaire » valide ne pourra donc pas accéder à l'activité.**

A ce jour, ce pass peut prendre trois formes pour toute personne de plus de 18 ans :

1. la **vaccination complète** de plus de 7 jours (2 injections pour Pfizer, Moderna et Astra Zenecca et 1 injection pour Janssen. Seuls les vaccins cités ici sont reconnus en France),
2. le **test PCR ou antigénique négatif de moins de 72 h**,
3. (uniquement pour ceux qui ont été contaminés par le Covid-19) un **test RT-PCR positif attestant du rétablissement de la Covid-19, datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois.**

Seules les personnes porteuses d'une contre-indication médicale au vaccin délivrée par un praticien sont exemptes du pass sanitaire.

\*\*\*\*\*

Nous aurons le plaisir de vous accueillir lors des journées d'inscription qui se dérouleront les :

**7 et 8 septembre dans la salle Audubon,**

**Près du marché Arago**

**Les Sables d'Olonne**

**en continu de 10h à 17h.**

Pensez à vous munir de votre carte d'adhérent, d'un masque et d'un crayon.

**Le contrôle du « pass sanitaire » se fera à l'entrée de la salle.**

---

Afin, d'éviter les regroupements et les présences trop longues dans la salle et ainsi protéger l'ensemble des personnes présentes, nous allons procéder comme l'an dernier, à savoir :

- Seules les inscriptions à l'association seront enregistrées. Les inscriptions aux différents ateliers sont à faire directement auprès des animatrices/animateurs dont vous trouverez les coordonnées sur le livret qui vous sera remis ou sur le site [www.sablesaccueil.fr](http://www.sablesaccueil.fr), mis à jour pour les activités, sorties et voyages en fonction des nouveautés ou des modifications pour cette nouvelle saison.

- Le paiement en CB ou chèque sera privilégié.

En cliquant [ICI](#) vous trouverez la fiche d'inscription que vous pourrez imprimer et remplir tranquillement chez vous avant de venir nous rejoindre ; vous gagnerez du temps.

Merci de la compléter TRÈS LISIBLEMENT, pour nous faciliter la lecture lors de l'enregistrement des fiches.

La cotisation annuelle est de 22 € et comme les années précédentes, nous vous remettrons le timbre annuel.

**Les permanences reprendront à la Salle de l'Amitié tous les mardis de 14h à 16h30 à partir du 14 septembre.**

Nous serons présents au **Forum des Associations de la Ville** qui se tiendra au Complexe Sportif des Sauniers à la Chaume les vendredi 3/9 de 15h à 19 h et samedi 4/9 de 10h à 17 h.

En attendant de vous retrouver, profitez du soleil de ces derniers jours de vacances,

Bien cordialement.

Pour le CA,

Mathilde Bergot (Secrétaire adjointe)

---